



**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration  
du Mardi 31 janvier 2023**

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint M le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 17h00 et Mme PATTON, accepte d'exercer la tâche de secrétaire de séance avec l'accord des membres du Conseil d'Administration.

Membres titulaires présents : Mmes BOUCARD, MILLERAND, ECREMENT, MALLET, BROUDY, AGAZZI, PATTON et ZIEGLER.  
MM GRANDGIRARD, GAVOILLE, THOMASSIN, NIEPCERON, LEDUC, BAQUET, BOGNER, MARTINEZ, GASSE, CROIZIER et NOLY ;

Membres titulaires représentés :

Mme FOURNIER donne procuration à Mme VUILLEMIN,  
Mme HACQUARD donne procuration à Mme WOJTCZAK  
M DEMORTIER donne procuration à M GOURDY  
M CHEVIRON donne procuration à M MARTIN.

Membres excusés : Mmes JARNIGON, BERNARDIN, THOMAS, MAIRE, RAIDRON.

*Le nombre de membres titulaires présents est de 23, le quorum étant atteint, M le Proviseur ouvre la séance.*

Monsieur le Proviseur informe que Mme TERREAUX MERCIER, qui participait jusque là au CA en tant que personne qualifiée ne souhaite plus en faire partie. Qu'elle soit remerciée pour ses participations passées.

Une autre proposition a été formulée auprès de l'inspection académique et reste à ce jour en attente de validation.

**1 - Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration :**

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022 est proposé au vote.

Vote du PV du 28 novembre 2022 :	Abstention :	0
	Contre :	0
	Pour :	23

**Annexe 1 : PV CA du 28 novembre 2022**

**2 - Préparation de rentrée :**

Monsieur le Proviseur présente la rentrée 2023 à l'assemblée.

La dotation horaire permet sans difficulté le maintien de la structure actuelle.

Marge de manœuvre :

Une marge manœuvre est également disponible pour envisager de remobiliser la deuxième demi classe de TPBR.

Une modification sur la structure BTS est également faite avec recréation d'un groupe de LV2 par niveau. Le CFA en assurant le financement, le reliquat d'heure sur ce BTS est donc mobilisable pour ajouter une heure de CGE en 2<sup>ème</sup> année.

A la rentrée, nous aurons potentiellement 7 postes en complément de service avec des autres établissements, et par conséquent, nécessité de devoir financer 7h de déplacement à prendre sur la DGH.

Les questionnements concernant cette préparation de rentrée :

Mobilisation de moyen sur l'UF2S et le sport adapté.

Ouverture de l'italien : Question est posée sur la nécessité de mobiliser 1h30 pour ouvrir l'italien en seconde, puis de nouveau 1h30 à la rentrée 2024 ? Les flux d'élèves sont assez instables et à la rentrée 2022 seulement 2 élèves étaient concernés. Choix est fait de maintenir l'espagnol grand débutant.

Dédoublage de la PSE sur les grosses classes. En effet, de très nombreux dédoublements sont appliqués sans remise en cause en lettres histoire, mathématiques, langues et arts appliqués, y compris sur les petites classes, alors que dans cette discipline, les cours se déroulent à 30. La remarque de l'équipe est donc légitime, et la question devra pour le moins être envisagée pour la préparation de rentrée 2024, mais doit faire l'objet dès maintenant de toute notre attention.

Pour être concret, on dédouble cette année les 2MHR1, en maths, lettres histoire et anglais, alors qu'ils ne sont que 21 élèves.... Je ne cite pas ici l'arts appliqués, puisqu'on va y trouver 3 UPE2A en plus que dans les autres disciplines, mais pour autant... doit on poursuivre cette politique du dédoublement ? On fait exactement le même constat en 1BPR1, et ce sera la même chose en TBPR1 si nous ouvrons le groupe supplémentaire....

Ces ajustements seront à envisager dès cette fin d'année, et j'invite d'ores et déjà les coordonnateurs de disciplines à échanger avec moi sur le sujet.

La préparation de rentrée ainsi présentée ne suscite pas d'opposition.

### ***Annexe 2 : Tableaux de préparation de rentrée.***

### **3 – Questions financières :**

M le Proviseur donne la parole à M GAVOILLE pour les questions financières.

M GAVOILLE présente les mobilités à Chypre et au Luxembourg et la répartition des frais qui seront pris en charge par le budget spécifique ERASMUS, pour les élèves, mais aussi pour les enseignants accompagnateurs à l'aller et au retour.

Il est souligné le surcoût engendré par le fait de devoir passer par une agence de voyage pour réserver les billets d'avion, de l'ordre de 2500€ pour ces 2 actions. Posséder une carte bancaire nous permettrait de pouvoir réserver en ligne.

Monsieur le Proviseur rencontrera dès que possible Monsieur l'agent comptable qui semble s'opposer à ce choix.

Vote du plan financier des mobilités ERASMUS+ : Abstention :	0	
	Contre :	0
	Pour :	23

M BAQUET demande ce que signifie le + d'ERASMUS.

Monsieur le Proviseur précise que nous faisons partie d'un consortium piloté par les MFR de Bourgogne Franche Comté qui nous permet de faciliter les procédures de fonctionnement de ces mobilités, et donne de la souplesse en cas de changement de volume de ces mobilités.

### **4 – Conventions signées depuis le dernier CA :**

Convention CLEMI prêt expo fake news: art, fiction, mensonges.

Convention avec le collège pour la mise à disposition du véhicule 9 places pour les mobilités des élèves de la classe Relais.

Convention ERASMUS+ avec le consortium.

## 5 – Questions diverses :

ERASMUS :

Nous envoyons 6 élèves à Chypre et 5 au Luxembourg de TBPR.

En avril, 6 élèves de BTS partiront pour Chypre également.

Un grand merci aux professeurs de langues pour le travail accompli, ainsi qu'à Mme JARNIGON et M GAVOILLE dont les nerfs sont mis à rude épreuve avec le montage administratif et financier.

Le voyage en Espagne qui avait été un temps proposé, a du être annulé par manque de candidats. Le montage financier de ce voyage faisait appel à une subvention de 1000€ pris sur le programme EVEIL de la région. Il convient de flécher vers un autre programme ce montant.

Monsieur le Proviseur propose que cette somme soit affectée au projet internat.

Vote du fléchage de 1000€ EVEIL :	Abstention : 0
	Contre : 0
	Pour : 23

Mme MALLET demande ce qui va advenir de l'argent que les élèves avaient gagné pour financer ce voyage par des actions. M MARTIN précise qu'il n'a pas en tête le montant qui est disponible à la MDL sur ce programme, mais qu'une action ponctuelle est envisagée par les enseignants qui proposaient ce voyage.

Accueil EFIV (Enfants de Familles Itinérantes et de gens du Voyage) et bilan module relais.

Monsieur le Proviseur indique que nous accueillons un groupe d'élève EFIV depuis le 26 Janvier. Ces élèves sont pris en charge par un enseignant spécialisé en salle informatique. CE fonctionnement est entendu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Si ce dossier devait être pérennisé, des sollicitations seront faites pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier.

Changement du lave batterie à la restauration scolaire pour 63900€. La région est remerciée pour cet investissement qui sera mis en œuvre dans les prochaines semaines.

La place Jacques Brel va-t-elle être goudronnée ? Des trous apparaissent déjà, et des voitures font des rodéos le matin très tôt, ce qui n'arrange rien.

Les représentants de la mairie questionneront les services au sujet de la caméra de vidéo surveillance présente sur la place. Ils n'ont pas d'informations sur le revêtement qui devrait couvrir le parking.

Certains TBI n'ont plus de stylets (salle 212), et d'autres ne fonctionnent plus en raison du nouveau système d'exploitation (depuis le 23/01, salle 204). Maxime cherche une solution, mais est-ce que nos TBI ne sont pas trop anciens...

CE point sera étudié en réunion informatique.

M le Proviseur informe le CA que le lycée vient d'être doté d'une télévision de 65 pouces, équipées de tout le nécessaire pour faire de la visio conférence. Ce nouvel équipement remet en cause le déploiement prévu des caméras dont nous avons été doté dans le cadre de l'expérimentation sur la continuité pédagogique. La commission informatique travaillera sur ce dossier.

La région est ici aussi remerciée pour ces équipements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.